



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/21/Add.1
15 juillet 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-cinquième réunion
Bangkok, 14-18 juillet 2008

Addendum

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI
DE L'ANNEE 2008**

- **Remplacez** la section B1 « Préparation de projet pour des projets d'investissement visant les HCFC » dans le tableau 1 comme suit :

Pays	Activité/projet	Montant requis (\$US)	Montant recommandé (\$US)
SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Préparation de projet pour des projets d'investissement visant les HCFC :			
Albanie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	50 000
Algérie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	392 000	85 000
Argentine	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	214 500	*
Bahreïn	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	61 000	*
Bosnie-Herzégovine	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	150 000
Cameroun	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	85 000
Chine	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	580 250	*
Croatie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	50 000
Égypte	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	643 500	195 000
Érythrée	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	0
Honduras	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	122 326	150 000
Inde	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	214 500	*
Indonésie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	214 500	*
République islamique d'Iran			*
	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	196 000	
Iraq	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	299 302	0

Pays	Activité/projet	Montant requis (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Jordanie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	150 000
RPD de Corée	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	122 326	50 000
Koweït	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	122 326	*
Jamahiriya arabe libyenne	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	392 000	85 000
Ex-république yougoslave de Macédoine			85 000
	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	
Mexique	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	321 750	195 000*
Monténégro	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	0
Maroc	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	150 000
Nicaragua	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	50 000
Niger	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	122 326	85 000
Oman	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	190 000	150 000*
Pakistan	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	321 750	150 000*
Qatar	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	127 500	85 000
Arabie saoudite	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	547 000	0
Sénégal	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	85 000
Serbie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	150 000
Afrique du Sud	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	643 500	0
Soudan	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	392 000	50 000
République arabe syrienne			150 000
	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	392 000	
Tunisie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	150 000
Turquie	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	643 500	195 000
Turkménistan	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	244 650	85 000
République bolivarienne du Venezuela			195 000
	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	643 500	
Yémen	Préparation de projet pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC	122 326	*
Total partiel pour la préparation de projets d'investissement sur les HCFC :		12 225 760	*

* En instance

- Remplacez les paragraphes 25 et 26 par ce qui suit :

25. Le Secrétariat et l'ONUDI ont poursuivi leurs discussions sur les coûts de préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC après l'émission du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/21, plus particulièrement en ce qui concerne les pays où l'ONUDI est la seule agence d'exécution. Au cours de ces discussions, l'ONUDI a accepté de réévaluer les coûts demandés pour ces pays et est convenue des coûts proposés par le Secrétariat pour ces pays, surtout les pays où le HCFC n'est utilisé que dans les activités d'entretien. L'ONUDI a aussi informé le Secrétariat qu'il avait été convenu, dans les pays qui ne consomment que le HCFC-22 et dans lesquels il y a une agence coopérante mais l'ONUDI est l'agence principale (c.-à-d., les pays admissibles aux 85 000 \$US), que tous les fonds seraient versés à l'ONUDI, mais que l'agence coopérante participerait à la mise en œuvre lorsque le plan de gestion de l'élimination des HCFC serait soumis.

25 *bis*. En ce qui concerne les pays qui consomment des HCFC pour l'entretien et la fabrication, l'ONUDI a aussi indiqué qu'elle convenait des coûts proposés par le Secrétariat en fonction des niveaux de consommation des pays, dans les pays où elle est la seule agence d'exécution. Par contre, aucun accord n'a été convenu dans les pays où il existe également une agence coopérante car des fonds supplémentaires sont demandés pour chacun des pays, en plus des montants recommandés par le Secrétariat, afin de couvrir les coûts de participation de l'agence coopérante. Le Secrétariat a indiqué que la recommandation par pays est fondée sur le niveau de financement total auquel un pays est admissible et que le partage des fonds doit se faire en conséquence, de sorte qu'il ne peut pas accepter les coûts supplémentaires demandés par l'ONUDI pour d'autres agences coopérantes, ni les coûts demandés pour les pays où elle agit en qualité d'agence coopérante. Par conséquent, le Secrétariat ne peut pas recommander les montants demandés pour ces pays et la question demeure donc en instance.

25 *ter*. Au cours de ces discussions, il était aussi entendu que l'ONUDI présenterait une demande de fonds pour la préparation du volet investissement des projets dans lesquels les HCFC sont utilisés pour la fabrication, si nécessaire, après l'analyse du Secrétariat et la collecte de renseignements plus détaillés sur ces secteurs. Cependant, cette demande de fonds supplémentaires doit se faire pendant le processus de préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC et le plan final de gestion de l'élimination des HCFC proposé doit satisfaire aux critères de la décision 54/39 qui comprennent une stratégie importante pour l'élimination ainsi qu'une première étape du processus pouvant être financée et qui identifie les projets individuels ou les plans sectoriels qui permettront au pays de se conformer aux mesures de réglementation de 2013 et de 2015 pour l'élimination des HCFC.

25 *qua*. L'Érythrée, l'Iraq, le Monténégro, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud n'ont pas encore transmis de données sur la consommation de HCFC en vertu de l'article 7 du Protocole. Comme le Secrétariat utilise ces données comme fondement pour recommander les fonds pour la préparation de projets, le Secrétariat ne peut pas recommander les montants demandés pour ces pays à la présente réunion sans ces données. L'ONUDI demande donc de reporter ces demandes à une prochaine réunion à laquelle les données sur la consommation de HCFC seront connues et auront été communiquées officiellement en vertu de l'article 7. En ce qui concerne le Kenya, l'ONUDI a retiré la demande car le Kenya a indiqué qu'il aimerait confier la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC au GTZ. La demande de financement de ce projet sera présentée à une prochaine réunion.

25 *quin*. Quant à la demande de préparation de plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la Chine, aucun accord n'a été convenu au sujet du montant final de la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC car elle implique plusieurs agences à part l'ONUDI. La question demeure donc en instance.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

26. Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Approuver la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC aux niveaux de financement correspondants indiqués dans le tableau 1, ci-dessus;

- b) Demander à l'ONUDI de reporter les demandes pour l'Érythrée, l'Iraq, le Monténégro, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud à une prochaine réunion, lorsque les données sur la consommation de HCFC seront connues et auront été communiquées officiellement en vertu de l'article 7.

26 *bis*. Le Comité exécutif pourrait également prendre note des demandes de préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC pour lesquels aucun accord n'a été conclu et qui demeurent en instance.

Annexe I